

Trois filles à la tête du Conseil Municipal Jeunes



Dossier

Culture
Page 12

Agglo

Réforme
des collectivités
territoriales
Page 20

Éducation

Echanges et solidarité
avec des enfants de BIDI
Page 18

Arrêt sur images

Rencontres
intergénérationnelles
Page 23

Numéros Utiles

HÔTEL DE VILLE

Adresse : 41 rue des Marmousets - 30380 Saint Christol lez Alès
Standard / Accueil : 04.66.60.74.04
Télécopie : 04.66.60.96.50
Email : courrier@mairie30380.fr
Site web : www.saintchristollezales.fr
Horaire d'ouverture au public :
Lundi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-17h30 et Samedi 8h30 - 12h00

COMMUNICATION

Tél : 04.66.60.74.04
Annabelle SCHOR - Fatima ZIGHMI
communication@mairie30380.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 04.66.60.90.31
Janick RICHARD - Michel GAUSSEN
Fax : 04.66.60.90.31
Portable : 06.70.27.89.88
Email : pm.mairie30380@wanadoo.fr
Horaires : du lundi au vendredi 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

MÉDIATHEQUE

Accueil Tél : 04.66.60.69.03
Email : mediatheque30380@wanadoo.fr
Adresse : Place du Millénaire

MAISON POUR TOUS

Accueil : 04.66.60.69.02
Portable : 06.70.27.89.90
Adresse : Place du Millénaire
Email : mpt.mairie30380@gmail.com

FOYER SPORTIF

Accueil Tél : 04.66.60.70.53
Adresse : Chemin de Cabot
Email : ems.mairie30380@gmail.com

CENTRE D'ACCUEIL «Les Fripouilles»

Tél : 04.66.60.81.94
Portable : 06.23.17.07.89
Adresse : Avenue Joliot Curie
Valérie COLLIGNON
Email : v.collignon.mairie30380@gmail.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable : Annie MORILLON
Secrétariat : 04.66.60.69.01
Email : ccas.mairie@st-christol-lez-ales.fr
Horaires : Tous les jours : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE

Responsable : Cathy TERISSE
Tél : 04.66.60.65.00
Portable : 06.70.27.89.89
Email : cathy.terisse.mairie30380@gmail.com

SERVICE ÉDUCATION

Corinne FIXE - Karine MIGNOT
education@mairie30380.fr
Tél : 04.66.60.74.04

Garderie :

Matin : 7H30 à 8H15 : Gratuit
Soir : 16H30 à 19H : Goûter payant

École Joliot Curie

Contact : Marie-José BARRY
Tél : 04.66.60.61.17

École Marignac

Contact : Nadine MARCHAND
Tél : 04.66.60.72.58

LES CRÊCHES

Les Marmousets
Tél : 04.66.60.92.06
Adresse : Rue des Marmousets
Crèche collective et familiale
Nombre de places : 18
Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30

Les Quinsous

Tél : 04.66.52.17.87
Adresse : 367 route de Montèze

Vous pouvez également faire appel à une assistante maternelle à domicile en contactant : **le Relais d'Assistance Maternelle (R.A.M.)** Tél : 04.66.78.99.70

MAISON DE RETRAITE

Une structure d'accueil en maison de retraite : « Les Cigales »
Adresse : Chemin de la Croix
Tél : 04.66.54.27.90

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ALÈS EN CEVENNES

Adresse : Hôtel de Communauté 1642, Chemin de Trespeaux - 30319 Alès Cedex
Tél : 04.66.78.89.00
Fax : 04.66.56.58.49
Email : communaute@grandales.com

POLICE NATIONALE

76, Avenue Jean Moulin Saint Christol Lez Alès
Tél : 04.66.25.46.60
Lundi - Mercredi - Samedi de 9h00 à 11h00
En cas d'absence Rue St Sébastien, Alès Tél : 04.66.78.14.22

Eco-composteur

N° vert de la ville d'Alès pour la commande d'Eco-composteur : 0800 540 540

Déchetterie d'Alès

Adresse : Quai du Mas D'Hours 30100 Alès
Tél : 04.66.56.53.33
Horaires : Lundi : 14h30 - 18h
Mardi à Samedi : 9h-12h / 14h30-18h
Dimanche : 8h-12h

Déchetterie de Saint Martin de Valgalgues

Saint Félix 30284 Saint Martin de Valgalgues
Horaires
Horaires : Lundi : 9h-12h / 14h30-18h
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h / 14h30-18h
Mercredi : fermé
Samedi-Dimanche : 14h30-18h

LA POSTE

Adresse : Avenue du Château
30380 Saint Christol lez Alès
Tél : 04.66.92.20.00
Horaires : Lundi : 8h - 12h / 14h - 17h
Mardi à vendredi 8h-12h / 13h30-17h
Samedi 8h-12h

Centre médico-social du Conseil Général D.D.S.S.

Adresse : Avenue Jean Moulin - BP 2 30380 Saint Christol lez Alès
Tél : 04 66 56 49 50

ERDF : 0810 112 122

Générale des eaux VEOLIA : 0810 900 500

Marché Campagnard

Tous les mardis matin
Place du foirail

Marché aux puces

Tous les samedis matin
Place du millénaire
Tél : UCIA 06.20.37.02.58

PERMANENCE DES ÉLUS

- **Philippe ROUX - Maire**
Vendredi de 15h30 à 17h30
- **André MONTIGNY - 1er Adjoint Adjoint à la politique sociale**
Lundi de 10h00 à 12h00 (sans RDV)
et Jeudi de 14h00 à 17h30 (avec RDV)
- **Marion ASSENAT - 2ème Adjoint Adjointe au personnel**
Dernier Samedi du mois et sur RDV - 10h30 - 12h00
- **Christophe TEISSIER - 3ème Adjoint Adjoint au cadre de vie et à l'urbanisme**
Mardi de 14h00 à 16h30 sur RDV
- **Véronique PAUTARD - 4ème Adjoint Adjointe à l'éducation et à la vie scolaire**
Mercredi de 9h00 à 12h (sur RDV)
- **Grégoire ABITAN - 5ème Adjoint Adjoint aux finances**
Vendredi de 14h00 à 16h00 (sur rdv)
- **Dominique ACHARD - 6ème Adjoint Adjointe aux sports**
Vendredi de 14h00 à 16h00
- **Lionel SUGIER - 7ème Adjoint Adjoint à la culture**
Mercredi de 10h00 à 12h00
- **Nicette DREYFUS - 8ème Adjoint Adjointe à la communication et à la citoyenneté**
Sur RDV le mardi de 10h00 à 12h00
- **Sylvie MARTINEZ**
Conseillère déléguée à l'Animation de la ville
Mercredi de 10h00 à 12h00
- **Jean-Claude VEZILIER**
Conseiller délégué à l'Environnement
Sur RDV
- **Rémy ACHARD**
Conseiller délégué à la Voirie et aux Travaux
Mardi de 14h00 à 17h00 sur RDV
- **Marlène ROUVIERE**
Conseillère déléguée à la Jeunesse
Sur RDV
- **William MALAVELLE**
Délégué aux Affaires communautaires
Vendredi après-midi sur RDV

NUMÉROS D'URGENCE

Le 112 est le numéro pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.

Pompiers : 18
Police secours : 17
SAMU : 15
Gendarmerie Alès : 04.66.86.16.67
Commissariat de Police d'Alès : 04.66.83.50.37
Commissariat de Police de Saint Christol Lez Alès : 04.66.25.46.60
Allô Escroquerie : 0.811.02.02.17
Allô Service Public - service de renseignement administratif interministériel : 39.39
Allô enfance maltraitée : 0800.05.41.41 ou le 119
Allô Enfants disparus : 116 000

Sur la voie de la citoyenneté



Le maire entouré de jeunes électeurs lors de la cérémonie de citoyenneté

L'histoire, depuis ce début d'année, est en marche en Tunisie, en Égypte où le peuple a pris en main son destin. La jeunesse, excédée par les dictatures exercées depuis des décennies dans leur pays, s'est rassemblée grâce aux nouveaux outils technologiques (internet et les réseaux sociaux) rejointe bientôt par la population qui, malgré la peur, est descendue manifester dans la rue. La révolte s'est muée en révolution qui mènera, nous l'espérons, ces pays sur la voie démocratique.

L'aspiration de ces peuples à la démocratie, leur soif de liberté, de justice et de mieux-être nous ramènent à notre propre histoire. La France, patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen, ne peut que saluer le courage et la détermination de ces hommes et de ces femmes.

Ces événements nous rappellent à quel point la démocratie et la citoyenneté sont des acquis précieux, conquis chèrement par nos aïeux et dont nous devons nous montrer dignes et fiers.

A Saint Christol lez Alès, la municipalité encourage les jeunes à exercer la citoyenneté dès l'école primaire avec l'élection de représentants au Conseil Municipal Jeunes. Les élections qui se sont déroulées en mairie le 19 janvier dernier ont mis en lumière l'évolution des mentalités puisque ce sont trois jeunes filles qui ont

remporté les suffrages et ont revêtu l'écharpe de maire et de premières adjointes.

L'autre moment important pour célébrer la citoyenneté fut le 12 février, date à laquelle la municipalité avait invité les jeunes Saint Christolens âgés de 18 ans pour leur remettre leur carte électorale et un livret citoyen. Au cours de cette cérémonie, nous leur avons rappelé qu'ils participaient dorénavant pleinement à notre nation, à notre histoire et partageaient nos valeurs. Avec leur carte d'électeur, un pouvoir immense leur appartient : celui d'élire leurs représentants au niveau local et national. Ces jeunes contribueront, par leur vote, à orienter les grands choix politiques de la France, de la région, du département ou de leur commune.

En devenant citoyen à part entière, je souhaite que nos jeunes soient, comme nous tous, des acteurs vivants de l'histoire que nous continuons à écrire ensemble.

**Le Maire
Philippe Roux**

2 Numéros utiles

3 Édito

4 Sommaire

5 En bref

6 **Économie**
La ferme de Saint Christol

7 **Environnement**
Tri et ramassage des déchets

8 - 9 Le temps à Saint Christol lez Alès en 2010

10 **Festivités**

11 **Aînés**

12 - 15 **Dossier**
CULTURE

16 - 17 **Jeunesse**
Les nouveaux représentants du CMJ

18 - 19 **Éducation**
Echanges entre Joliot-Curie et Bidi

20 **Communauté d'Agglo**
La réforme territoriale

21 **Actu**

22 **Conseil Municipal**

23 **Arrêt sur images**
Rencontres intergénérationnelles

24 - 25 **Tribunes**
Expression des groupes politiques

26 **État Civil**

27 **Agenda**

28 **Graine de lire**



Journée festive du 8 mai : page 10



Projet Bidi : page 18

Editeur : Mairie de Saint Christol lez Alès
Directeur de la publication : Philippe Roux

Rédactrice en chef : Annabelle Schor
Rédaction : Jean-François Didon Lescot, Nicette Dreyfus, William Malavelle, Sylvie Martinez, André Montigny, Véronique Pautard, Lionel Sugier, Fatima Zighmi.

Mise en page : Adeline Euvrard
Impression : Pure Impression
Dépôt légal en cours



Ce journal est imprimé avec du papier provenant de forêts gérées durablement

Cérémonie des vœux au personnel



Mercredi 24 janvier, le personnel municipal a investi la grande salle de réception du Centre Technique Municipal pour répondre, très nombreux, à l'invitation de Monsieur le maire Philippe Roux et de son adjointe au personnel Madame Marion Assénat, afin d'assister à la toute première cérémonie de vœux à leur intention.

Après avoir procédé au bilan de l'année écoulée, Marion Assénat évoqua la reconnaissance des élus pour le travail accompli par les agents auprès de la population saint christolenne et formula des souhaits chaleureux de bonheur et de santé. Monsieur le maire Philippe Roux, adressa, à son tour, ses meilleurs vœux et émit la volonté de faire bouger les choses pour un avenir collectif meilleur, garant de santé et de bonheur individuel. Les élus et le personnel ont ensuite échangé autour du verre de l'amitié.

Cérémonie de citoyenneté



Samedi 12 février 2011 le maire, Philippe Roux et l'Adjointe à la citoyenneté, Nicette Dreyfus, accueillèrent une trentaine de jeunes Saint Christolens pour leur remettre solennellement leur 1ère carte d'électeur. De nombreux élus assistaient également à cette petite cérémonie.

Avant de leur remettre leur carte et le livret citoyen, le Maire a insisté sur l'importance du vote et son pouvoir sur tous les rouages politiques : élections cantonales, municipales et nationales.

Par leur présence, ces jeunes semblent être prêts à exercer leur droit de vote prochainement.

Café, croissants et sodas ont réuni ensuite tous les participants.

Assemblée Générale de l'Union Départementale des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UDAC)



Jean Fosset et Philippe Roux ont reçu la médaille de l'UDAC



Défilé des anciens combattants

Samedi 18 février avait lieu l'Assemblée Générale de l'UDAC. Dès 9 h, près de 250 anciens combattants se retrouvaient à la Maison Pour Tous de Saint Christol pour dresser les bilans de l'année écoulée. A 11h sont arrivées les personnalités parmi lesquelles on notait le Maire Philippe Roux, le Conseiller Général Jean-Michel Suau, une représentante du Conseiller Régional et plusieurs Maires des communes voisines. Après les prises de paroles des invités Monsieur Jean Fosset ainsi que Philippe Roux se sont vus remettre la médaille de UDAC. Puis, le cortège, précédé de 20 portedrapeaux, s'est rendu au monument aux morts pour s'y recueillir et déposer plusieurs gerbes.

Un apéritif offert par la municipalité a terminé cette rencontre.

La Ferme de Saint Christol



Michelle Jolivet entourée de ses moutons

Une passion commune pour les animaux

Michelle et Dominique Jolivet en rêvaient depuis longtemps. En 2005, ils achètent une centaine d'hectares de vignes et de champs et construisent une ferme avec un hangar qui abrite leurs animaux, un magasin et un laboratoire où sont transformés les produits. En créant la « Ferme de Saint Christol », ils ont concrétisé leur projet et assouvi leur passion.

Enfant, Michelle passait son été en Lozère chez un grand-oncle à faire les foins, couper du bois et s'occuper des moutons, chèvres et poules. Dominique vivait avec ses parents en Haute Loire entouré de vaches. L'idée de construire ensemble une ferme et d'élever des animaux leur est donc venue naturellement.

Même s'il n'est pas toujours simple pour ce couple de concilier travail (Michelle est secrétaire à Maisons Jolivet, Dominique est maçon) ferme et famille (ils ont, à eux deux, cinq enfants !), les Jolivet peuvent être fiers du chemin parcouru. Aujourd'hui, leur élevage comprend une trentaine de vaches limousines, une vingtaine de cochons, une trentaine de brebis, des poules, des canards, des chèvres et un poney qui fait la joie de leur petite dernière. Depuis un an, ils ont commencé à se convertir au bio et ont décidé d'arracher les vignes pour semer des céréales destinées à nourrir leurs animaux. Partisans d'une agriculture raisonnée, ils n'ont jamais traité leurs champs avec des produits chimiques, n'utilisent pas de désherbants et s'orientent vers une agriculture bio.

A voir la bonne santé des animaux, l'espace qui leur est réservé et les soins prodigués par nos éleveurs qui les nourrissent eux-même au biberon quand c'est nécessaire, on peut être rassuré sur la qualité des produits issus de leur élevage.

Viande et charcuterie de qualité

Le bouche à oreille fonctionnant à merveille, la clientèle est au rendez-vous et vient de plus en plus loin : Alès, Nîmes, Uchaud et même Montpellier, pour commander viande et charcuterie, parfois en caissettes de 10 à 15 kgs. Les prix sont très attractifs puisqu'ils se situent entre ceux pratiqués dans les supermarchés et les boucheries. Selon la saison, on peut trouver à la ferme différents produits : des chapons, dindes et oies au moment des fêtes de Noël, des saucisses et côtes de porc l'été pour le barbecue. Actuellement, viande de bœuf, poulets, pâtés, jambons, tripes, fromage de tête, saucissons et autres charcuteries sont en vente au magasin. Tous les produits sont transformés sur place par un boucher-charcutier professionnel dans un laboratoire respectant, bien sûr, toutes les normes d'hygiène en vigueur.

Le samedi matin, on peut aussi acheter du pain bio livré par un boulanger saint christolen.

L'objectif : vivre de leur ferme

L'acquisition des terrains, la construction des bâtiments et l'achat de matériel et tracteurs a nécessité un gros investissement de départ. Si, pour le moment, ils n'arrivent pas encore à vivre exclusivement des produits de leur ferme, les Jolivet souhaitent s'investir totalement dans leur ferme et vivre à terme de leur élevage. La demande de plus en plus forte en produits bio et de terroir leur promet sans doute un bel avenir.

Horaires d'ouverture au public :
Mercredi de 8h30 à 12h
Samedi de 8h à 12h



La propreté dans la commune Que faire de nos déchets ?

Malgré des efforts conséquents d'organisation et de ramassage des déchets et ordures sur la commune, on peut constater que, par manque de civisme, par négligence, par distraction, par manque d'informations peut-être, subsistent encore des dépôts sauvages d'objets divers, des sacs poubelles déposés à côté des containers des points d'apports volontaires, etc ...

Aussi avons-nous jugé utile de rappeler quelques règles de collecte et d'évacuation de nos déchets.

Il faut d'abord préciser que les systèmes de ramassage en place ne concernent que les déchets ménagers ; l'évacuation des déchets artisanaux et commerciaux restent en principe à la charge des artisans et commerçants les ayant générés. L'incinération à l'air libre de ces déchets est bien entendu interdite.

Les possibilités de ramassage et d'évacuation des déchets ménagers sont très conséquentes, comme il est décrit ci-après.

Les déchets ménagers

Le ramassage des poubelles individuelles ou collectives est effectué deux fois par semaine sur l'ensemble de la commune, voire trois fois en centre ville :

Les mercredi et samedi, pour la zone nord (l'Olm, la Prairie, les Astries, la Croix de Bauzon, Montmoirac, La Filature),

Les lundi et jeudi pour la zone à l'ouest de l'axe Avenue du Général de Gaulle, route de Montpellier,

Les mardi et vendredi pour la zone à l'est de ce même axe.

Dans ces poubelles, par exemple, on ne doit pas trouver de déchets verts, ou de restes de taille de haie, destinés à la déchetterie.



Vous pouvez obtenir des informations précises en vous adressant à la Mairie ou sur le site :

<http://www.alescevennes.fr/portal/portal/pac/vivre/proprete/collecteom>

Les déchets recyclables

Ils font l'objet d'une collecte particulière dite de tri sélectif :

- Les papiers, cartons, emballages divers, bouteilles plastiques (ayant même contenu des corps gras) emballages métalliques, à l'exception des films plastiques fins, sont collectés dans des « sacs jaunes » disponibles en Mairie. Le ramassage de ces sacs s'effectue en porte à porte sur l'ensemble de la commune **le vendredi**. Il n'est donc pas nécessaire de sortir ces sacs trop tôt dans la semaine, ni de les déposer près des bornes à verre. Le dépôt le jeudi soir est amplement suffisant. Ces sacs ne sont pas esthétiques et peuvent être éventrés par quelque chat, chien ou oiseau ; leur contenu étant alors dispersé sur la voie publique !!

Pour quelques sites éloignés de la commune, le tri sélectif implique encore le dépôt des déchets recyclables, dans des « bornes », points d'apport volontaire (PAV) reconnaissables par leur couleur jaune.

- Le papier (journaux, revues, etc...) est collecté également dans des bornes spéciales « papier » ce qui permet une meilleure efficacité dans le recyclage.

- Le verre (bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre), est collecté grâce à des points d'apport volontaire « bornes spéciales verre », réparties sur l'ensemble de la commune (près d'une trentaine).

- Les déchets organiques (épluchures, restes divers...) peuvent faire l'objet d'un compostage pour votre jardin ou vos plantes en pots ; des composteurs individuels (au prix de 20 euros) sont distribués par la Communauté d'Agglomération : il suffit de s'inscrire en téléphonant au numéro vert de la Communauté d'Agglo :

0800 540 540.

- Les encombrants. La Communauté d'Agglomération offre un service d'enlèvement des encombrants. Vous devez prendre rendez-vous, au moins une semaine à l'avance, en contactant le numéro vert, ou au 04 66 55 60 93. Les objets volumineux (matelas, gazinière etc) peuvent ainsi être rapidement enlevés. Il est conseillé de ne sortir ces objets encombrants que le jour du ramassage, pour le respect de vos voisins et des passants.

<http://www.alescevennes.fr/portal/portal/pac/vivre/proprete/ramassageencombrants>

Les déchetteries

Quatre déchetteries à Alès, St Martin de Valgagues, Thoiras et Salindres sont en service et permettent de se débarrasser de déchets verts, gravats, ferrailles diverses, cartons volumineux, papiers, bois, d'objets en fin de vie, d'huiles usagées...

Il est possible de consulter leurs horaires d'ouverture sur le site suivant : <http://www.alescevennes.fr/articles/pac/vivre/proprete/dechetteries>

En complément, la Mairie accompagne ces dispositifs, par le nettoyage régulier des voies et places publiques assuré par le CAT du Rouret et par des employés municipaux, par le ramassage d'objets divers traînant sur la voirie, ou autour des points d'apports volontaires.

Ce sont avec vos impôts que tous ces services sont réalisés !
N'augmentons pas la facture, respectons les règles !

Le temps à Saint Christol

par Jean-François Didon-Lescot et Jean-Marc Domergue

Une station météo existe pratiquement depuis la création du Centre INRA de Saint Christol lez Alès. Depuis 1949, elle a fait l'objet de relevés quotidiens durant des décennies, assurés en particulier par Jean Fosset et Bertrand Limier. Officiellement intégrée dans le réseau complémentaire départemental de Météo-France en 2010, Jean-Marc Domergue rattaché à l'UMR ESPACE du CNRS en effectue la surveillance. Jean-François Didon-Lescot nous a transmis les relevés de température et de pluviométrie ainsi que son analyse pour l'année 2010.

2010 restera dans les annales comme une année fraîche et très humide, c'est ce qui ressort des statistiques tirées des données de la station climatologique de Saint Christol lez Alès.

Côté température, si la valeur de l'année dépasse légèrement la moyenne calculée sur 62 ans (14.1 ° contre 13.9 °C, ce qui la classe en 38ème position), le contraste est beaucoup plus fort pour les 20 dernières années. 2010 est alors la 4ème année la plus froide (derrière 1993 et 1996). 8 mois sur 12 sont plus froids que la moyenne (Fig.1), surtout janvier (7ème plus froid sur 62) et décembre (13ème position), avec comme mini journaliers, -7 °C les 12 janvier et 18 décembre (mini absolu de -7.5 °C le 1er février). A l'inverse, juillet est nettement plus chaud que la moyenne, et prend la 4ème place depuis 62 ans (moyenne de 24.5 °C, maxi absolu de 37.5 °C le 11 juillet).

Alors qu'au niveau de la planète, 2010 est annoncée comme l'année la plus chaude, chez nous elle marque un répit dans la tendance lourde au réchauffement climatique, très sensible depuis 1980. En effet, à Saint Christol la moyenne annuelle a pris près de 2 degrés en plus depuis 1950 (Fig.2) !

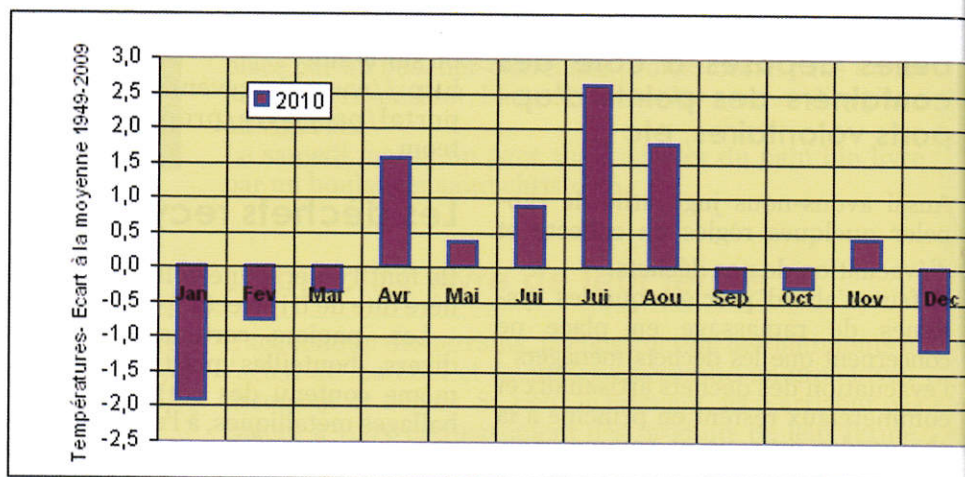


Figure 1 : Ecart des températures mensuelles de l'air sous abri par rapport à la moyenne 1949-2010. Station climatologique de Saint Christol lez Alès. Source : JF DIDON-LESCOT CNRS UMR ESPACE

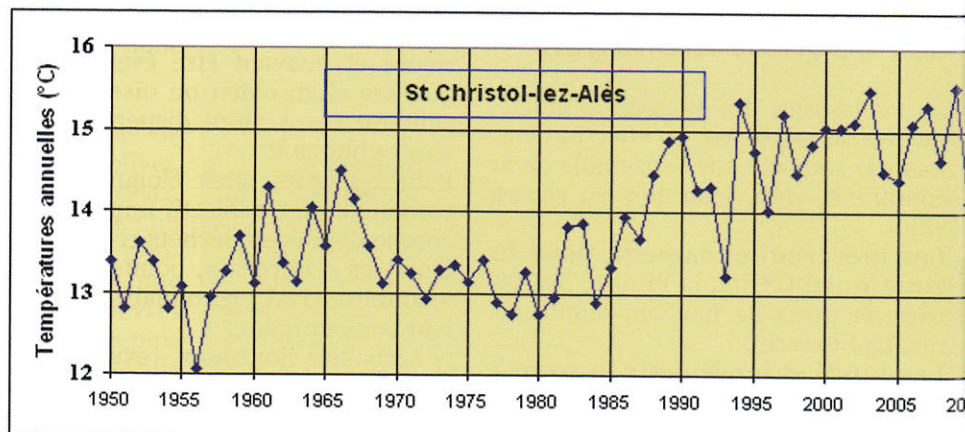


Figure 2 : Evolution des températures annuelles de l'air sous abri mesurées à Saint Christol lez Alès depuis 1950.

Source : JF DIDON-LESCOT CNRS UMR ESPACE

lez Alès en 2010



La pluviométrie 2010 est aussi remarquable. Avec 1396 mm (contre 993 mm en moyenne), il s'agit de la 8ème année la plus humide depuis 1950. S'il n'y a pas de pluie extraordinaire (la pluie tombée en 24 h est de 128 mm le 30 octobre, en 10ème position), on note une surabondance des pluies à toutes les saisons. Les pluies modérées continues sur plusieurs jours produisent des cumuls assez importants en février (132 mm du 17 au 26/2) et en mai (105 mm du 4 au 14/05). A l'automne les abats d'eau sont sensibles au cours de 3 épisodes cévenols : 6 et 7 septembre (179 mm), 30 et 31 octobre (198 mm), et encore du 21 au 23 décembre (108 mm). Seul l'été est plus sec que la normale: Le déficit est notable en juillet (7 mm) et les pluies sont

quasiment absentes durant 2 mois (20 juin au 19 août). Enfin, il faut noter également, et fait remarquable compte tenu du réchauffement général, les 3 chutes de neiges

tombées en 2010 (5 cm le 9 janvier, 3 cm le 19 décembre et surtout l'épisode du 8 mars, qui avec 25 cm de neige fraîche a bien justifié l'alerte orange déclenchée à cette occasion).

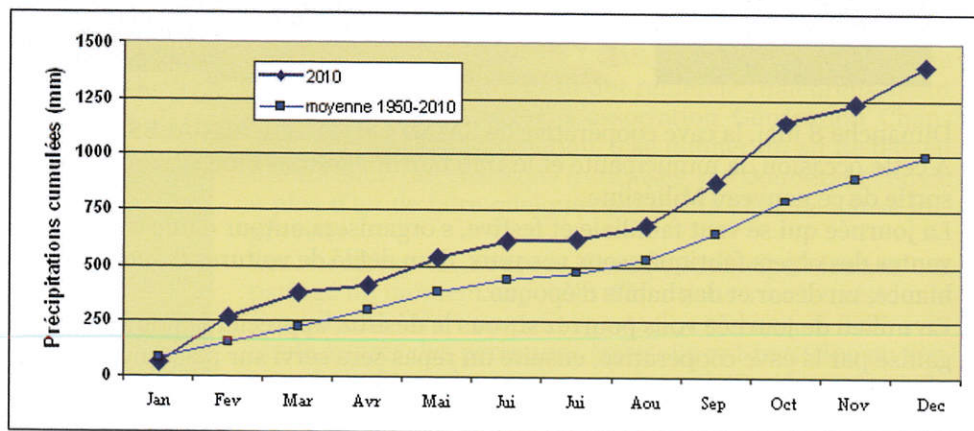


Figure 3 : Total des pluies mesurées en 2010 à Saint Christol lez Alès et comparaison avec la moyenne 1950-2010 - Source : JF DIDON-LESCOT CNRS UMR ESPACE

Pyramide du rire

La deuxième édition de La Pyramide du Rire est programmée pour les 18, 19 et 20 mars 2011.

Le Comité des Associations vous propose pour l'occasion un détonant mélange d'artistes locaux et nationaux pour conjuguer l'humour à tous les temps. Vous pourrez venir rire avec des chansons, des imitations, du théâtre de boulevard, des spectacles burlesques ... tout type d'humour sera abordé et aucune tranche d'âge ne sera oubliée.

Un week-end loin de toute morosité avec à l'affiche :

- « Fernand Raynaud » joué par Dédé en bulles,
- « Vacances de merde.com » de et par Philippe Urbain et Emmanuel Carlier. (Pièce jouée dans toute la France notamment au Festival d'Avignon.)
- « Oiseau Djembé » par la compagnie Minibus (comédie humoristique, musicale et colorée pour petits et grands),
- « Les Pères Manants » dans un récital de chansons comiques, façon café-théâtre,
- « Tibo fait son show », spectacle d'imitations.

Pour connaître les dates, heures et tarifs des différentes manifestations, connectez-vous sur le site de la ville : www.saintchristollezales.fr

Renseignements au 04.66.60.72.56 et 06.16.01.48.28



Journée festive du 8 mai



(Gard) — Cave Coopérative



Dimanche 8 mai, la cave coopérative de SAINT CHRISTOL LEZ ALES, lancera son rosé de l'été Millésime 2010.

A cette occasion, la municipalité et le club taurin Pyramid Biou se sont associés aux coopérateurs afin de fêter ensemble la sortie de ce nouveau Millésime.

La journée qui se veut familiale et festive, s'organisera autour d'une exposition de métiers oubliés, avec démonstrations et ventes des objets fabriqués sous vos yeux, d'un défilé de voitures d'antan, de deux Abrivado Bandido ; le tout dans une ambiance, un décor et des habits d'époque.

En milieu de journée vous pourrez si vous le désirez, apprécier le nouveau-né qui vous sera offert au cours d'un apéritif organisé par la cave coopérative, ensuite un repas sera servi sur place autour des tables dressées pour l'occasion sur le parvis du caveau. Les modes de réservation, tarifs et menus détaillés vous seront communiqués ultérieurement.

Les plus jeunes pourront, s'ils le désirent, après avoir déambulé entre les étals rustiques, se délecter d'une des nombreuses friandises qui leur seront proposées et faire un tour de manège ou de château gonflable.

Gageons que le beau temps s'invitera à la fête qui se déroulera entre la cave coopérative et le vieux village et que notre manifestation rencontrera un franc succès.

Toujours plus de lien social

Le repas des aînés 2011

Durant les trois années écoulées, nous nous sommes souvent rencontrés (repas, voyage, goûter, programme «Prévention santé», Semaine Bleue, après-midi récréatif à la Maison de Retraite). Lors de ces rendez-vous, nous avons pris plaisir à vous connaître.

Aujourd'hui, enrichis par les échanges que nous avons partagés, nous souhaitons mieux vous servir et répondre à vos attentes. C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre «l'histoire d'être ensemble» pendant trois années encore. Durant ce temps, nous envisageons de consolider notre démarche participative et démocratique en vous associant plus largement à un projet collectif. Nous voulons esquisser des partenariats nouveaux, amplifier la dynamique de rassemblement, de mouvement déjà impulsée. Nous voulons assurer la permanence de relations intenses et inventives entre les générations.

Face à une société qui segmente les populations, génère l'individualisme, fragmente le tissu social, nous souhaitons, encore et toujours, favoriser la rencontre et l'échange afin d'améliorer la qualité des liens qui nous unissent.

Le samedi 12 février 2011, le traditionnel «Repas des Aînés» réunissait près de 360 convives accueillis par SANKEY perchée sur ses échasses. Ce fut une fois de plus l'occasion d'aller à la rencontre des autres et, ainsi, rompre avec ses soucis et sa solitude. Le repas, préparé par le traiteur BALDY et servi par vingt jeunes motivés et dynamiques, fut très apprécié par les invités. L'animation fut assurée par le sympathique groupe de «Génération Chansons» avec la participation des associations saint christolennes «Ka' Danse» et le «Théâtre de la Réplique».



La doyenne Madame Simone Rambosson, âgée de 99 ans, et le doyen Monsieur Jean Privat ont reçu des mains de Philippe Roux, Maire, et de Véronique Pautard, adjointe à la vie scolaire, un cadeau, symbole du respect que nous devons à nos aînés.



Et, n'oublions pas la décoration des tables, confectionnée par les enfants et l'équipe d'enseignantes des trois écoles maternelles, qui fut remarquée et appréciée par nos aînés.

Si la fête fut réussie, elle n'a toutefois pas permis d'oublier ceux ou celles qui, pour des raisons diverses, n'ont pu se joindre à nous. Nous les attendons lors des prochains rendez-vous. Et à ceux et celles qui ne peuvent plus aller vers les autres, nous leurs disons, en paraphrasant le personnage de Lagardère, «Si tu ne viens pas à nous, nous viendrons à toi».

La fête à la Maison de retraite « Les Cigales »



La doyenne de la maison de retraite honorée par la municipalité

Le CCAS de Saint Christol a organisé une manifestation récréative pour les pensionnaires de la maison de retraite « Les Cigales ». L'occasion pour l'animatrice, Brigitte Mourrier, d'honorer la doyenne qui vient de souffler ses 100 bougies, ainsi que les résidents nés au mois de février. André Montigny, Adjoint à la politique sociale, les conseillères municipales Violette Monnier et Colette Darnaud ainsi que Marcel Julien, membre du CCAS, ont évoqué la démarche sociale de la municipalité et ont remercié chaleureusement les personnes présentes. L'association Génération Chansons qui a assuré l'animation, a su donner un air de fête en interprétant des chansons françaises, qui donnèrent l'envie à plus d'un de faire quelques pas sur la piste de danse improvisée.

Les membres du nouveau Conseil Municipal Jeunes ont partagé un moment de joie et d'émotions avec les résidents à qui ils ont offert un petit spectacle en chanson. Très avenants auprès des personnes âgées, ils ont participé au service du goûter, leur ont servi des galettes des rois et du jus de pomme. Cette rencontre intergénérationnelle leur a donné, sans doute, la motivation pour développer d'autres projets en faveur de nos doyens. Un prochain rendez-vous est déjà pris avec le Centre de Loisirs. Encore une belle journée en perspective.



Pour un métissage culturel

La démocratisation culturelle, le métissage des artistes et des publics, l'ouverture sur d'autres univers sont le crédo poursuivi par la municipalité en matière de politique culturelle.

Aux côtés des festivals déjà existants comme « le Festival des Mômes », « Pages ouvertes aux enfants », Lionel Sugier et son équipe ont créé et développé de nouvelles offres culturelles en phase avec les suggestions émises par la population lors des comités consultatifs.

Trois grandes manifestations ont vu le jour : les Journées du Patrimoine avec la visite des châteaux, la Nuit Douce et les mercredis d'été avec des artistes et des musiques du monde, et Métiss'arts, savant mélange de spectacles de rue et d'ateliers-découverte auxquels participent associations saint christolennes et artistes. La municipalité a également relancé à Saint Christol la Fête de la Musique.

Une programmation éclectique qui s'adresse à tous les âges et à tous les goûts.

Lionel Sugier, Adjoint à la Culture

Quel est votre rôle en tant qu'Adjoint à la culture ?

Je travaille avec différents partenaires :
- **Les associations culturelles.** Mon rôle est d'être à leur écoute, d'accéder à leurs demandes autant que faire se peut en gardant un équilibre concernant l'utilisation des salles et la répartition des subventions.

- **La Médiathèque.** La directrice de la médiathèque, Alexandra Jenny, me propose des rencontres, concerts, expositions... Nous en discutons ensemble et établissons le programme. Je fais en sorte d'être présent auprès du personnel de la médiathèque et de la Maison pour tous. Il me semble tout naturel de mettre la main à la pâte pour aider à ranger à la fin d'un spectacle, par exemple.

- **Les Saint Christolens.** Nous essayons de proposer des offres culturelles originales et variées, l'objectif étant de leur donner envie de sortir.

- **Les élus.** J'effectue un travail en commun avec d'autres élus, en particulier avec Sylvie Martinez, conseillère déléguée à l'animation de la ville.

- **Des associations non saint christolennes** dont l'action me paraît digne d'être soutenue et encouragée : les ATP d'Alès, le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF), l'Association France-Palestine Solidarité, la Ligue des Droits de l'Homme, le Carrefour Citoyen et d'autres, sont passés par Saint Christol depuis 2008, et y seront toujours les bienvenus tant que je serai adjoint à la Culture.

Comment choisissez-vous les artistes ou spectacles qui sont programmés à Saint Christol ?

Je choisis au feeling. Ce sont souvent les artistes qui font la démarche de me présenter leur spectacle. Ensuite se pose la question du budget. Si un producteur me présente une dizaine d'artistes mais que le montant de leur cachet est trop élevé, je ne peux donner une suite favorable. Par contre, lorsque cela correspond à notre budget, je rencontre les artistes ou je visionne leur spectacle en ligne sur You tube ou My Space. Je reçois beaucoup de propositions musicales (rock, jazz) mais j'essaie de diversifier l'offre au maximum en programmant aussi du théâtre, du lyrique, des

spectacles de rue, de la musique classique...

Je souhaite faire découvrir des pratiques artistiques nouvelles, varier les plaisirs. J'essaie de faire venir chaque année un opéra.

En quoi est-ce important de maintenir une offre culturelle large et variée dans notre ville, malgré les temps de crise et de restriction budgétaire ?

La culture ouvre l'esprit, elle permet de découvrir d'autres univers, de rêver, de réfléchir sur nous, sur notre société, le monde du travail, la société de consommation... La culture n'est pas uniquement du divertissement. Elle peut aussi fédérer plusieurs associations autour d'un projet commun.

La politique culturelle de notre municipalité est de proposer des spectacles accessibles à tout public grâce à des tarifs très bas.

La ville de Saint Christol lez Alès s'est spécialisée dans les spectacles jeune public et les manifestations destinées aux enfants, d'où vient, selon vous, cette spécificité ?

En fait, les choses se sont faites ainsi il y a plusieurs années. Il n'y a pas eu de stratégie pour développer l'offre culturelle jeune public. L'association « les Polymusicales » s'est orientée elle-même vers cette offre avec le « Festival des Mômes » depuis 14 ans déjà. Pour « Pages ouvertes aux enfants », nous avons continué à soutenir une manifestation qui existait également avant notre arrivée. Il n'était pas question pour nous de remettre en cause des événements culturels importants et de grande qualité initiés par les municipalités précédentes. Enfin pour le « Festival Itinérances », je connaissais Catherine Auger, chargée de la programmation jeunesse. Elle est venue nous proposer un partenariat que nous avons accepté avec joie.

Ces offres culturelles pour la jeunesse sont fondamentales : elles permettent aux enfants de connaître et de prendre goût au spectacle vivant, au cinéma proposant autre chose que les superproductions très médiatisées.

Mais notre politique culturelle n'est pas



uniquement axée sur le jeune public. Mon souhait est avant tout de mélanger. Mélanger les artistes (amateurs, professionnels), les publics (enfants, ados, parents, grands-parents), les pratiques artistiques (cirque, musiques, danse, théâtre, cinéma, photo, peinture, sculpture...) Je suis pour un métissage culturel et générationnel, pour la rencontre, l'échange, le bouillonnement. Métiss'Arts et la Nuit Douce en sont des exemples évidents.

Est-ce difficile de faire venir le public au spectacle ? Quels sont, selon vous, les freins, les obstacles pour amener les gens à assister à des pièces de théâtre, des concerts, à venir voir des expositions... ?

Oui, c'est difficile. L'un des obstacles, c'est la concurrence du Cratère. La présence de cette scène nationale est une chance pour le bassin alésien, mais nous ne pouvons pas rivaliser avec ce grand théâtre. Il attire des gens habitués à des artistes connus dans le réseau culturel. Nous avons donc établi une collaboration avec le théâtre alésien en faisant venir dans notre commune certains de leurs spectacles dans le cadre du « Cratère hors les murs ». Ceux-ci sont financés à moitié par la municipalité de Saint Christol.

Autre obstacle pour attirer du public : les Saint Christolens qui travaillent sur Alès ou ailleurs, n'ont pas forcément envie de ressortir le soir pour voir un spectacle.

Enfin, je dirais que l'on est dans une société où le divertissement est formaté. Il y a un manque de curiosité, les gens vont voir des artistes connus médiatiquement, qu'ils ont vus à la télé, entendus à la radio. Nous avons envie de leur faire découvrir des choses nouvelles, et ce n'est pas toujours facile.

Le programme culturel 2011

En 2011, nous retrouvons des manifestations récurrentes comme : le Festival des Mômes (du 17 au 21 janvier), le Salon de Peinture et Sculpture (5-6 février), le Festival Itinérances (25 mars-3 avril), Pages Ouvertes aux Enfants (13-14 avril), Métiss'arts (21 mai), Fête de la Musique (21 juin), Nuit Douce (1er juillet), Les Journées du Patrimoine (17-18 septembre).

Parmi les nouveautés, après la venue du Pavé en Cévennes (sans oublier le spectacle Goun chante Brassens, proposé par les Polymusicales le 11 février et la Pyramide du Rire organisée en mars par le CASC - comité des associations) nous accueillerons le théâtre T2A d'Anduze avec la pièce de Serge Valetti « Au bout du comptoir, la mer » le 2 avril, puis la compagnie Calune Opéra avec « L'Ours » d'après Anton Tchekhov et William Walton (théâtre et opéra) le 3 avril, et le Théâtre du Festin avec « Débrayage » le 18 avril (en partenariat avec le Cratère).

Mai et juin seront largement consacrés aux spectacles des écoles, aux galas de danse et aux prestations des associations théâtrales locales. Puis viendra l'été, la fête du 14 juillet suivie des mercredis musicaux et festifs.

Le Festival Itinérances à Saint Christol lez Alès

Lundi 28 mars

9h15 - Programme suédois (4 courts métrages). Coup de chapeau au cinéma d'animation suédois

Durée du programme : 42 min

14h15 - Mumu - France, 2010, 1h30

Réalisation : Joël Seria

Interprétation : Sylvie Testud, Baltazar

Dejean de la Bâtie, Jean-François Balmer

Mardi 29 mars

9h15 - Franz et le chef d'orchestre Coup de chapeau au cinéma d'animation suédois - Suède, 2005, 46 min

Réalisation : Uzi et Lotta Geffenblad

14h15 - Kéridy, la maison des contes

France/Italie, 2009, 1h20

Réalisation : Dominique Monféry

Avec les voix de : Jeanne Moreau, Denis

Podalydès, Julie Gayet

Jeudi 31 mars

9h15 - Les Contes de la ferme (5 courts métrages) - Tchécoslovaquie, 1971-1974, durée du programme : 40 min

Réalisation : Hermína Týrlová

14h15 - Drôle de grenier! - République Tchèque, 2009, 1h15

Réalisation : Jiri Barta

Vendredi 1er avril

9h15 - En promenade (6 courts métrages) - Durée du programme : 36 min

14h15 - La Véritable Histoire du Chat Botté - France/Belgique/Suisse, 2008, 1h20

Réalisation : Pascal Hérold, Jérôme Deschamps, Macha Makeieff, d'après le conte de Charles Perrault

Avec les voix de : Yolande Moreau, Jérôme Deschamps, Macha Makeieff

Attention!!! Ces séances offrent un accès prioritaire aux groupes scolaires.

29^e FESTIVAL CINÉMA D'ALÈS ITINÉRANCES
25 MARS-3 AVRIL



04 66 30 24 26 WWW.ITINERANCES.ORG

La médiathèque : lieu de culture et d'échange

Depuis la création de la médiathèque en 1998, Alexandra Jenny a insufflé un esprit d'ouverture, de partage et de découverte. Avec son équipe composée de Cathy, Alex, Amyet Beata, la directrice de la médiathèque a développé un fonds de livres DVD et CD mais aussi un vaste choix d'animations : expositions, concerts, rencontres d'auteurs et d'artistes. Ces animations éclectiques, programmées en partenariat avec le Pôle Culture et Festivités, permettent au public de découvrir gratuitement des artistes locaux, des écrivains parfois renommés, des expositions.

Si, depuis le 1er janvier 2009, le Grand Alès prend en charge bâtiment et négociation des marchés publics concernant le

matériel, les fournitures, les meubles, les employés sont, eux, restés communaux et la médiathèque a gardé son autonomie sur le choix des ouvrages et sur son mode de fonctionnement (prêt, horaires d'ouverture).

Ce haut lieu de la culture saint christolenne accueille non seulement de nombreux autochtones mais aussi des usagers venus de Bagard, Alès, Lussan, Saint Génies de Malgoires... La raison de ces succès s'explique sans doute par la qualité de l'accueil, le dévouement du personnel et l'esprit d'échange qui règnent à la médiathèque. Echanges permanents avec les usagers, les collègues, les autres bibliothèques (Bagard, Saint Jean du Gard, Anduze)

visant à partager les découvertes littéraires, cinématographiques et artistiques.



Alexandra Jenny, directrice de la médiathèque conseillant une jeune lectrice

Le Festival des Mômes

Le Festival des Mômes a fêté sa quatorzième année d'existence en 2011. En quelques années, ce festival est devenu la référence en matière de spectacles jeunes publics dans le Gard. Rencontre avec Jean-Marie Elzière, président de l'association les Polymusicales et surtout fondateur du « Festival des Mômes ».

Orthophoniste de profession, Jean-Marie Elzière est aussi devenu par passion directeur d'un festival qui a fait connaître Saint Christol lez Alès dans tout le département. Rendez-vous incontournable du jeune public, ce festival attire chaque année

« Grâce au Festival des Mômes, les enfants comprennent ce qu'est le spectacle vivant. Contrairement à la télévision, ou au visionnage de DVD on ne peut pas arrêter le spectacle, partir, revenir, manger. »

environ 5000 enfants venus de toutes les communes alentours : de La Grand-Combe à Brignon en passant par Lasalle, Anduze, Vézénobres, Salindres, en tout ce sont 54 écoles qui ont répondu présentes à l'invitation pour voir les spectacles du 17 au 21 janvier.

Du rock au festival jeune public

Créée il y a une vingtaine d'années, l'association les « Polymusicales » était au départ axée sur les concerts de rock, la chanson française. Constatant qu'il était parfois difficile de réunir un

public nombreux, Jean-Marie Elzière eut l'idée, suite à une conversation avec le chanteur Romain Didier, de cibler le jeune public pour donner l'habitude, dès le plus jeune âge, aux gens de fréquenter des salles de spectacles. Encouragé par le chanteur belge Jofroi, Jean-Marie organise un premier festival sur 3 jours qui réunit 2500 personnes. L'année d'après, ce sont 5000 enfants qui assistent aux spectacles sélectionnés par Jean-Marie Elzière. Pour choisir le meilleur des spectacles, il se rend au festival « Au bonheur des Mômes » qui a lieu chaque année, la dernière semaine d'août au Grand Bornand (Haute-Savoie). La notoriété du festival saint christolien

aidant, des compagnies écrivent et font des propositions pour y participer.

Pendant 1 an, Jean-Marie Elzière prépare ce festival dont le budget oscille entre 45000 et 50000 euros. Avec des financements à la baisse : pas de financement du Grand Alès, un financement de la Région qui stagne (1500€ annuel) et des subventions du Conseil général en baisse, il devient difficile de joindre les bouts. Heureusement, la municipalité de Saint Christol lez Alès continue de soutenir la manifestation en octroyant 16000 € annuels.



Jean-Marie Elzière

Des spectacles thématiques

Chaque année, le « Festival des Mômes » aborde un thème différent : l'écologie, la différence, la maltraitance... En 2011, ce fut l'amitié et le travail. Une occasion pour faire réfléchir les enfants tout en se divertissant. Cinq compagnies avaient investi la Maison pour Tous : Le théâtre de la Cheminée, Tara

Théâtre, Eller Peyraud, Rêve Lune et la compagnie catalane Xirriquiteula. Certaines compagnies viennent depuis plusieurs années et prennent plaisir à se retrouver et se côtoyer dans une ambiance bon enfant. Les repas pour les artistes sont préparés par Jean-Marie Elzière lui-même et sont l'occasion d'échanges amicaux et créatifs.

Une ambiance et une programmation qui donnent envie aux artistes et aux enfants de revenir en espérant que le Festival perdure encore longtemps.

Le Conseil Municipal des jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a été renouvelé mercredi 19 janvier 2011 en mairie de Saint Christol lez Alès. Une nouvelle équipe, constituée de 21 membres, filles et garçons scolarisés dans les groupes scolaires élémentaires de Marignac, Joliot-Curie et au collège Diderot. A sa tête Mademoiselle Camille CROUZET, à qui l'écharpe tricolore est revenue et ses deux premières Adjointes Léa COUSSINET et Flaury MARTINEZ.



« à saint Christol » : Vous avez été élue maire du CMJ, pourriez-vous

vous présenter à nos lecteurs ?

Camille CROUZET :

J'ai 15 ans et je suis élève en classe de 3ème au collège Diderot. Je suis Saint Christolienne depuis toujours. Je suis plutôt timide, mais j'adore le domaine de la communication et je porte un intérêt pour les jeunes et ma commune.

« à saint Christol » : Comment recevez-vous ce titre ? La fonction de Maire, vous charge d'une grande responsabilité...

Camille CROUZET :

Je suis très fière de ce titre. Je n'ai pas peur des responsabilités qui se cachent derrière. La commune a besoin d'une « aide » et d'un regard jeune. Etre maire ça s'apprend, et je pense que ça ne peut que m'apporter de belles choses.

« à saint Christol » : Vous êtes élue pour une durée de deux ans, vous et votre équipe. Comment comptez-vous engager vos missions dans votre nouvelle organisation ?

Camille CROUZET :

Dans notre conseil nous sommes une vingtaine d'âge différent. C'est un avantage car nous avons une vision différente sur les choses de la vie. On travaille vraiment ensemble, nous sommes une équipe vraiment soudée.

« à saint Christol » : Quels sont vos objectifs ? Quels sont vos soutiens et vos partenaires ?

Camille CROUZET :

Comme je vous le disais dans la réponse précédente, nous sommes un groupe très uni. Pour cette année, nous avons des projets qui nous tiennent à cœur. J'ai

proposé à mes collègues de travailler sur un projet de réalisation d'un « Lip Dub ». C'est un terme qui définit un message vidéo visant à promouvoir notre commune et ses acteurs que nous pourrions mettre en ligne sur le site de la ville. Mais je ne peux vous en dire plus, nous sommes encore au premier stade de ce projet.

« à saint Christol » : Vos vœux et souhaits pour la nouvelle année...

Camille CROUZET :

Pour cette nouvelle année 2011, je souhaite à chacun une excellente réussite au travail, une santé au top, du bonheur et une vie sociale épanouie.



« à saint Christol » : Flaury MARTINEZ, vous êtes deux à

seconder la maire du Conseil Municipal Jeunes. Pouvez-vous nous donner vos premières impressions ?

Flaury MARTINEZ :

Je trouve qu'à mon âge faire une expérience comme celle-ci est très enrichissante. C'est un bon défi que nous, 3 filles, nous sommes lancé. Nous espérons que nos projets aboutiront le plus vite possible pour que les personnes de la commune de Saint Christol lez Alès en profitent.

« à saint Christol » : Quels projets ou actions menés par vos prédécesseurs souhaiteriez-vous pérenniser durant votre mandat ?

Flaury MARTINEZ :

Je n'ai de préférence pour aucun, ils sont aussi géniaux les uns que les autres. Avec notre équipe, de nombreux projets ont été présentés, les idées ne seront pas toutes réalisables mais, malgré notre jeune âge, nous allons faire notre possible pour que le maximum soit fait.

« à saint Christol » : Quels sont d'après-vous les qualités des membres de votre conseil municipal ?

Flaury MARTINEZ :

Des nouveaux jeunes sont arrivés cette année, d'après ce que j'ai pu voir au cours des réunions ils ont l'air dévoués, très ambitieux, remplis d'idées puis surtout agréables car pour qu'un groupe fonctionne, il faut une bonne ambiance, ce que nous avons au CMJ.



« à saint Christol » : Pouvez-vous vous présenter ? Lors des dernières élections vous

avez été nommée 1ère Adjointe auprès de Camille Crouzet... Quel a été votre parcours pour arriver à ce titre ?

Léa COUSSINET :

Je suis en 4ème au Collège Diderot. J'ai voulu faire partie du CMJ car j'ai trouvé qu'il y avait une bonne ambiance et que je voulais participer activement à la vie des jeunes de ma ville.

« à saint Christol » : Vous représentez plus qu'un soutien auprès de votre maire. Vous êtes la seconde personne à représenter votre groupe avec Flaury MARTINEZ. Quels sont les projets qui vous tiennent le plus à cœur ?

Léa COUSSINET :

Effectivement, je suis le bras droit du maire et je suis prête à la soutenir. Il est important d'écouter les désirs des jeunes de ma commune, de construire de vrais projets qui pourraient atténuer la délinquance. Les projets qui me tiennent le plus à cœur seraient de mettre des bancs et des poubelles au Rouret et de mieux organiser les soirées au foyer.

Elections des représentants des écoles au Conseil Municipal Jeunes

Le 17 janvier 2011, Les élèves de CM2 à l'école Marignac ont voté pour élire leurs représentants au sein du Conseil Municipal Jeunes.

Denis Perdrier, le directeur et enseignant de cette classe a inscrit cette élection dans un véritable projet pédagogique. Après avoir expliqué aux enfants à quoi servait le Conseil Municipal Jeunes, sept élèves se sont portés candidats. Des groupes de travail de 3 ou 4 enfants ont été constitués autour de chacun d'eux pour élaborer une campagne électorale.

Chaque candidat a présenté sa profession de foi devant la classe puis a répondu aux questions posées. Tenant compte des critiques émises, ils l'ont reformulée par deux fois et affûté leurs arguments. Puis, ils ont conçu la maquette papier de leur affiche comprenant leur photo, leur présentation et un slogan. Le 17 janvier, jour des élections, des employés de mairie avaient installé urnes et isolements à l'école. André Montigny -1er Adjoint-, Séverine Colin et Fabrice Gosse -éducateur sportif municipal-, étaient venus encadrer les enfants. A l'issue du scrutin, ce sont Alex Bertrand et Enzo Korrich qui ont remporté le plus de voix.

Alex BERTRAND



Elections des délégués au
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DE SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES

Je m'appelle Alex BERTRAND, j'ai 10 ans et je suis un garçon du CM2 de l'école élémentaire Marignac.

Si je suis élu, je proposerai au CMJ d'organiser des tournois de foot avec des pom-pom girls pour les filles, plus de sport et plus d'activités.

Je vous demanderai ce que vous souhaitez pour le proposer au CMJ.

VOTEZ POUR MOI, LA VIE SERA PLUS FACILE !

Les élections auront lieu le :
Lundi 17 janvier 2011 à 15H15 à l'école élémentaire Marignac

Enzo KORRICH



Elections des délégués au
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DE SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES

Je m'appelle Enzo, je suis en classe de CM2 à l'école élémentaire Marignac.

Si je suis élu, je vous représenterai le mieux possible.

Je demanderai au maire d'améliorer la circulation routière devant l'école (en mettant plus de panneaux par exemple).

VOTER POUR ENZO, C'EST PAS IDIOT !

Les élections auront lieu le :
Lundi 17 janvier 2011 à 15H15 à l'école élémentaire Marignac

Elections à l'école Joliot Curie

A l'école Joliot Curie les élections des nouveaux représentants du CMJ se sont déroulées en octobre, au moment des élections des parents d'élèves.

Deux délégués par classe participent au Conseil des élèves de Joliot. Parmi eux, les délégués de CM2, Eliott Gleyze et Justine Monier, siègent au CMJ.

Echanges entre les écoles de Joliot Curie et Bidi



L'association Saint Christol-BIDI, créée il y a 22 ans, a pour objet de développer les liens de solidarité entre les habitants de Saint Christol et ceux de Bidi au Burkina Faso.

Cette année, l'association participe à un projet avec une classe de CE2 de l'école Joliot Curie. L'occasion pour ces enfants de découvrir un mode de vie et une culture différente de la leur mais aussi d'éveiller en eux un sentiment de solidarité.



classe de 75 enfants âgés de 6 à 8 ans à qui il raconte l'histoire inventée par les Saint Christolens. Histoire traduite en moré et en foulfouldé par l'instituteur burkinabé. Lorsque Guy ouvre le carton contenant le drap peint, le moment est magique car les enfants s'attendent à voir sortir un génie. Émerveillés, ils découvrent la fresque peinte sur le drap. Les enfants de Bidi travaillent sur la suite de ce conte avec leur imaginaire à eux. Ils font des dessins représentant leur univers : cases, chèvres, zébus, chameaux, Calebasses...

Quinze jours plus tard, Guy revient en France, la valise chargée d'une Calebasse et sa cuillère (ustensile dans lequel les Peuls, de la caste des éleveurs, récupèrent le lait des zébus), des pains de singe (fruit du baobab), des patates et des grains de mils séchés, des cacahuètes, du savon (de la savonnerie créée par les femmes en 1989), des dessins, des photos pour les enfants saint christolens. En mars, il retourne dans la classe de Carole Dubray pour distribuer ces petits trésors africains et poursuivre l'aventure avec la classe de CE2. Les films et photos seront prochainement diffusés aux parents et enfants concernés. D'autres échanges pédagogiques, entre enseignants français et burkinabés, pourraient se développer à l'avenir. Guy Gatepaille envisage, en tout cas, de repartir en novembre, pendant la saison des pluies, afin de créer un jardin à Bidi.



Tout commence lors de la rencontre de Valérie Vaccarizi, membre de Bidi et de Guy Gatepaille. Ils font connaissance, échangent sur leurs engagements associatifs et une idée de collaboration entre eux germe. En Juin 2010, Guy rencontre Carole Dubray, institutrice

de CE2. Entre ces trois protagonistes se dessine un projet culturel et éducatif. L'idée est d'établir une correspondance entre les élèves saint christolens et les enfants de Bidi.

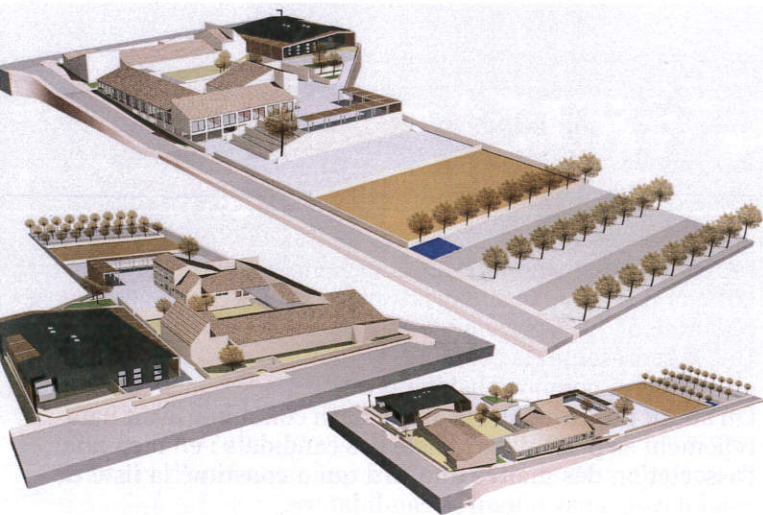
Carole Dubray, Guy et les enfants de CE2 inventent un conte puis décident de l'illustrer avec l'aide de l'artiste Bettina Kramer. Une grande fresque est peinte sur deux draps représentant les personnages du conte : un chien qui verse, accidentellement, une potion magique dans un lac et l'as-sèche.

Les enfants dessinent, créent des médaillons avec leurs photos et des messages d'amitié, collectent de l'argent (40 euros) destiné à l'achat de fournitures pour les enfants de Bidi. Tous ces trésors sont rassemblés dans une valise africaine qui contient également du matériel médical, de la layette, des graines de fleurs et de légumes...

Le 27 janvier, Guy Gatepaille s'envole avec la précieuse valise en direction du Burkina Faso. A Bidi, il se rend dans une



Projet de construction de la cuisine centrale et de restructuration du Groupe scolaire de Marignac



Maquette du futur Groupe scolaire de Marignac

Avec la volonté de maintenir des repas de qualité confectionnés sur place par le personnel municipal, la Ville de Saint Christol lez Alès a engagé la démarche de construction d'une cuisine centrale à l'horizon 2012. Elle assurera la production des restaurants scolaires Marignac et Joliot Curie et la livraison en liaison chaude à destination du groupe scolaire Joliot-Curie. A l'avenir, cette cuisine centrale sera capable de produire l'intégralité des repas pris dans le cadre du centre de loisirs.

Cette réalisation se fera sur le plateau sportif actuel de l'école élémentaire Marignac et permettra de répondre aux exigences demandés par les services sanitaires.

Un plateau sportif et un parking seront réalisés d'ici l'été 2010 sur les terrains acquis par la municipalité en contrebas de l'école.

La dernière phase permettra le réaménagement de la cuisine actuelle en locaux scolaires.

Différentes rencontres ont eu lieu afin d'échanger sur le projet avec les enseignants, les parents d'élèves, le personnel municipal, la commission municipale « Education », les riverains du groupe scolaire. La logique de concertation et de discussion initiée depuis près d'une année permet de réfléchir collectivement pour que ce projet avance.

Ces travaux vont bien évidemment générer des perturbations aux abords des écoles.

Tous les acteurs de la communauté éducative ainsi que les riverains de l'école devront faire preuve de patience durant toute la durée des travaux.

Animation dans les restaurants scolaires municipaux

Des animations sont régulièrement organisées dans les restaurants scolaires, pour l'année 2011 en voici le programme :
Janvier : Galette des rois.

Février : Chandeleur : 640 crêpes préparées par le personnel de cuisine ont voltigé dans les cuisines pour le plaisir des enfants.

Mars : Repas Mardi Gras avec une animation surprise.

Avril : Repas de Pâques

Toutes ces animations sont initiées par le personnel municipal et validées par la commission municipale de menus qui se réunit tous les deux mois.

Prévention Routière dans les écoles

A l'initiative des policiers municipaux Jannick RICHARD et Michel GAUSSEN, en collaboration avec les enseignants et la Prévention routière, la municipalité propose aux élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Marignac, Joliot Curie et Saint Christophe une opération Prévention routière.

217 élèves au total bénéficieront des recommandations de la Prévention Routière en participant fin Mars à une épreuve théorique en classe puis une épreuve pratique à vélo sur piste routière installée pour l'occasion dans les cours de récréation de chacune des écoles concernées.

Après avoir différencié les panneaux de prévention de ceux d'interdiction, les élèves devront parcourir un circuit leur permettant d'appliquer les règles du code de la route et de se protéger du danger à vélo et sur la route.

A l'issue de ces tests, une note sera attribuée à chaque élève. Elle permettra aux premiers de participer à la finale des CM1 à Alès et la finale des CM2 à Nîmes.

Acrogyrn

Le matin du jeudi 10 février, la classe de CE2 de l'école Joliot Curie passait une évaluation en acrogyrn. Les enfants avaient inventé des figures acrobatiques à partir de schémas que leur avait présentés Fabrice Gosse, éducateur sportif municipal. Cette séance a donné lieu à de jolies figures effectuées sous l'œil vigilant de Fabrice et de leur enseignante.



Réforme Territoriale

Voulue par le Président de la République, la réforme des collectivités territoriales a été définitivement votée par le Parlement le 09 novembre 2010 au Sénat et le 17 novembre 2010 à l'Assemblée Nationale. Elle s'articule autour de 5 idées-clés :

- la suppression des conseillers généraux et régionaux et leur remplacement par un conseiller territorial unique,
- l'achèvement de la carte intercommunale,
- la possibilité de créer des communes nouvelles,
- la métropolisation de la France,
- l'encadrement des co-financements.

Dans l'immédiat, il convient de livrer quelques informations sur les deux premiers points afin que chacun puisse mesurer les conséquences concrètes d'une telle réforme.

La création du conseiller territorial

3496 conseillers territoriaux vont remplacer les 4037 conseillers généraux et les 1880 conseillers régionaux actuels. Cela signifie le double de travail pour eux et aussi une disponibilité moindre pour les relations avec leur concitoyens. Elus pour un mandat de six ans au scrutin uninominal à deux tours, ils cumuleront donc des fonctions très variées. Autre conséquence de l'instauration des conseillers territoriaux, la géographie électorale se modifie : la loi ne permet plus qu'un canton soit à cheval sur deux circonscriptions législatives et toute commune de moins de 3500 habitants devra appartenir au même canton. Les prochaines élections cantonales seront donc les dernières et le mandat des élus raccourci à trois ans...

Pour le département du Gard, 39 conseillers territoriaux se substitueront au 46 conseillers généraux actuels et seront élus selon un découpage qui reste à venir.*

L'achèvement de la carte de l'intercommunalité

La communauté d'agglomération du Grand Alès à 16 communes, c'est probablement fini !

D'ici le 31 décembre 2011, une proposition de nouvelle carte d'intercommunalité devra être proposée par le Préfet aux communes. D'ici là, une première étape importante sera l'élection le 14 mars 2011 de la nouvelle Commission Départementale de Coopération Intercommunale : celle-ci aura pour charge de travailler à la refonte des cartes intercommunales. Quelle en sera sa composition ? Les communes y pèseront 40%, les intercommunalités 40%, les syndicats 5%, les représentants du Conseil Général 10% et les repré-

sentants de la Région 5%. Notons simplement que le poids des communes a été significativement abaissé puisque précédemment, elles pesaient 60% au sein des commissions. Qui va représenter la commune de Saint-Christol, deuxième commune en nombre d'habitants de l'arrondissement d'Alès ? On aurait pu croire que le Maire de la commune avait naturellement sa place dans la liste des candidats : eh bien non, l'association des maires du Gard qui a constitué la liste des candidats n'a pas retenu sa candidature...

Comment sont répartis les sièges ?

Le collège des communes ayant une population inférieure à la moyenne départementale (281 communes) aura 7 sièges, le collège des 5 communes les plus peuplées (Alès, Bagnols, Beaucaire, Nîmes et Saint-Gilles) aura 5 sièges, le collège des autres communes, auquel appartient notre commune, comportera 6 sièges, le collège des EPCI sera titulaire de 18 sièges, le collège des syndicats mixtes et des syndicats de communes comportera 2 sièges.

On remarque d'emblée le rapport en faveur des grosses communes et des EPCI dont les intérêts pourraient être vus converger.

Qui vote ? Les maires des communes et les présidents des collectivités concernées.

Quel est le système électoral applicable ? La représentation proportionnelle à la plus forte moyenne et au scrutin de liste.

Et après le 14 mars ?

La commission travaillera à la remise du projet de découpage des territoires afin qu'à la date du 31 décembre 2011 le Préfet puisse faire connaître ses propositions aux communes au cours du premier trimestre 2012. L'achèvement de la carte intercommunale nationale (hors Ile de France) devra être définitivement achevée au 01 juin 2013.

Et les populations dans tout cela ? Le rythme effréné imposé par un calendrier voulu par le Président de la République a complètement occulté la nécessité d'associer la population à de telles transformations... Tout aussi fondamentale se pose la question des projets de territoire et des choix de développement pour les années à venir... A suivre...

* Sous réserve de la nouvelle proposition à venir de répartition des conseillers à la suite de l'invalidation du tableau précédent par le conseil constitutionnel.

Elections cantonales les 20 et 27 mars 2011

Les prochaines élections cantonales se dérouleront le dimanche 20 mars pour le premier tour et le dimanche 27 mars pour le second tour. Le canton d'Alès Ouest, dont fait partie Saint Christol lez Alès, sera renouvelé. Les Saint Christolens seront appelés aux urnes pour élire leur conseiller général pour un mandat de 3 ans. L'action du conseil général influe sur notre vie quotidienne puisque ses domaines de compétences sont : le social (protection et soutien de l'enfance, l'aide aux personnes âgées et handicapées), les transports, les routes, l'éducation (construction et entretien des collèges), la prévention des risques (incendie, inondation) le soutien aux communes (travaux d'aménagement et de voirie), le développement économique et touristique, l'agriculture, le développement durable.

Ces élections cantonales seront les dernières avant les élections territoriales de mars 2014.

Enquête de l'INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) réalisera une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité dans notre commune du 1er avril au 15 novembre 2011.

Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques administrés. Ceux-ci seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Nous demandons aux personnes qui seront consultées de réserver le meilleur accueil à cet agent.

Visites de courtoisie

Afin de maintenir le lien social, de rompre l'isolement et la solitude, des « visites de courtoisie » vont être proposées aux personnes âgées de 85 ans et plus. Ce sera l'occasion d'échanger sur la vie de la commune, sur des activités possibles et souhaitées.



Les jardins familiaux

Offrir un petit lopin de terre aux Saint Christolens et Saint Christolennes qui le désirent pour y cultiver librement fruits, fleurs et légumes, tel est le projet porté à l'étude par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.

Si une mise à disposition d'une parcelle pour du jardinage vous intéresse, nous vous invitons à vous faire connaître en vous adressant au service social de la Mairie.

Tél : 04.66.60.69.01

Mise en garde contre du démarchage à domicile

Des personnes nous ont signalé des démarchages téléphoniques qui se réclament d'une supposée enquête locale ayant l'aval de la mairie de Saint Christol lez Alès et dont l'objet serait :

- la présence de termites ou de capricornes dans les équipements en bois de l'habitation
- la réduction de la facture de chauffage
- la facture téléphonique qui serait divisée par deux en changeant d'opérateur
- une enquête santé

La mairie n'a en aucun cas cautionné ou ne cautionne ces enquêtes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2011

- **Budget Principal : Décision modificative n°4 :**
Vote : 20 voix Pour ; 5 Abstentions ; 2 voix Contre

- **Garantie d'emprunt demandée par « UN TOIT POUR TOUS » :** Dans le cadre du programme de construction de 30 logements collectifs sur la ZAC de Valès le montant du financement sollicité par « Un Toit pour tous » auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations se compose de 4 prêts et il y a lieu de procéder à 4 votes qui se révèlent identiques :
Vote : 25 voix Pour, 3 Abstentions.

- **Budget Assainissement : Décision modificative n°5 :** Afin de régulariser le dépassement, proposition de réaliser un versement de crédit interne.
Vote : 24 Pour, 4 Abstentions.

- **Subvention de 200 € pour l'Association de Prévention Routière :**
Vote : Unanimité

- **Subventions pour les projets relevant du CUCS :**
Vote : Unanimité

- **Création d'un emploi de Technicien Supérieur Territorial :** Monsieur Patrick Leidier ayant réussi le concours de ce niveau, le choix s'est donc porté sur lui. Exposé sur le nouvel organigramme des services techniques.
Vote : 26 voix Pour, 2 Abstentions.

- **Demande du versement d'un acompte (3000 €) au Comité des Œuvres Sociales :**
Vote : Unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2011

- **Nouvelle répartition du Fonds Départemental d'Équipement : période 2009 à 2011 :** Il est prévu un avenant au contrat territorial départemental présenté au Conseil municipal le 1er septembre 2009 pour répartir en 3 projets la subvention portant initialement sur l'extension du groupe scolaire de Marignac :

1) construction cuisine centrale et restaurant scolaire :
Vote : 25 voix Pour ; 2 Abstentions.

2) réalisation plateau sportif groupe scolaire Marignac:
Vote : 25 voix Pour ; 2 Abstentions.

3) mise en sécurité des abords du cimetière :
Vote : Unanimité

- **Rétrocession et intégration dans la voirie communale d'une parcelle de terrain (943 m²) appartenant à la SCI des Cévennes, pour l'Europe symbolique** située au carrefour du chemin de la Davalade et chemin du Rocher.
Vote : Unanimité.

- **Échange de terrains entre la commune et M. et Mme Thoulouze, dans le cadre du projet d'extension du groupe scolaire de Marignac.**
Vote : 25 voix Pour ; 2 Abstentions.

- **Présentation et Adoption du Plan Communal de Sauvegarde Inondations (PCS) :** ensemble de documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. L'arrêté pris par le Maire sera transmis au Préfet :
Vote : Unanimité

- **Nouvelle organisation des services techniques municipaux :** organigramme ayant reçu un avis favorable du Comité Technique Paritaire :
Vote : 25 voix Pour ; 2 Abstentions.

- **Personnel : création de 3 emplois d'agents territoriaux 2e classe,** permettant aux agents concernés de passer d'un emploi à temps partiel à un emploi à temps complet.
Vote : 25 voix Pour ; 2 Abstentions.

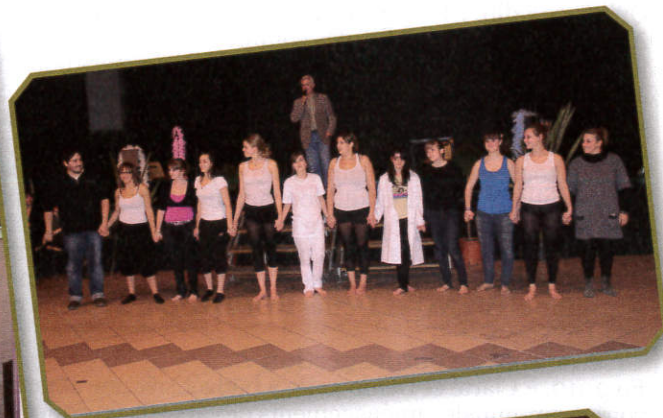
- **Motion du groupe Clarté et Démocratie sur la situation de l'entreprise Richard Ducros :** motion demandant au Conseil municipal d'affirmer son soutien aux 300 salariés de l'entreprise. Après une demande de légère modification du texte du 2e paragraphe par Madame Coulet, la motion est adoptée à l'Unanimité au nom du Conseil municipal.

- **Motion du groupe Clarté et Démocratie sur les concessions de prospection des gaz de schiste :** Face aux conséquences de l'attribution de ces concessions et des conditions d'exploitation hautement polluantes et toxiques, le groupe Clarté et Démocratie demande l'abrogation de tous les permis de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux déjà accordés par son arrêté du 1er mars 2010 ainsi que tout autre permis du même type.
Vote : 25 voix Pour ; 2 Abstentions.

- **Modification partielle de boissons des bars du Foyer et de la Maison Pour Tous :** La contenance de certaines boissons étant inférieures par rapport aux anciens achats, il convient d'en diminuer le prix.
Vote : Unanimité

Rencontres intergénérationnelles

Le repas des aînés du 12 février et l'après-midi récréatif à la maison de retraite «Les Cigales», le 23 février ont été des moments de partage et d'échanges formidables où seniors et jeunes ont pu se côtoyer dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Expression des groupes politiques

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, c'est à dire fin février 2011, nous n'avons toujours pas été convoqué pour débattre orientations budgétaires de notre commune pour l'année en cours. La ville de Saint Christol les Alès, deuxième commune de l'arrondissement, ne sait toujours pas ce quelles seront ses tendances financières pour l'année en cours !!!

Qu'est-ce à dire ? Est-ce que la situation financière de notre commune est si terrible que cela ?

Alors que la quasi totalité des communes de l'arrondissement est en passe de voter son budget primitif, nous, nous ne savons rien, tend-t-on les élections cantonales du mois de mars pour nous annoncer de mauvaises nouvelles fiscales ? Nous le craignons, car rien s'oppose à ce que le budget ne soit voté avant la fin mars, comme la loi le prévoit. Tout cela nous inquiète.

Par ailleurs, nous regrettons fortement l'exploitation politicienne faite par le groupe majoritaire sur la situation économique de l'enprise Alésienne RICHARD-DUCROS qui rencontre de grosses difficultés et dont l'avenir se joue ces jours-ci. En effet, à l'occasion dernier conseil municipal un vœu très politique du groupe majoritaire a été soumis au vote des élus. Nous tenions donc à assurer de notre soutien les familles qui sont aujourd'hui dans l'attente d'un repreneur et à former le vœu que nous soyons tous unis, quelques soient nos convictions, pour défendre l'emploi sur notre bassin. L'emploi n'a ni couleur politique, ni religion, il est nécessaire à l'épanouissement de chacun d'entre nous. Alors cessons de vouloir constamment tout politiser et agissons ensemble pour le seul intérêt de nos concitoyens. C'est en tout cas ce que nous nous souhaitons et ce que nous ne cessons de faire dans nos actions quotidiennes à votre service.

Nathalie RIVENQ et Denis ROCHE, Conseillers municipaux UMP.

Un exemple de bonne gestion ?

En 2010, « Clarté et Démocratie » budgétisait une augmentation des impôts locaux et 4 programmes d'investissement : rénovation voirie communale, aménagements des abords du cimetière, restructuration du groupe scolaire Marignac à Montèze, aménagements chemin des Châtaigniers en Prairie. Durant l'année 2010, ils ont effectivement augmenté les impôts locaux de 10%..., mais n'ont pas réalisé les programmes de travaux prévus. Pourtant il leur a fallu tout de même emprunter un petit peu. Que nenni, ils pourront quand même se féliciter d'une baisse significative du recours à l'emprunt en 2010. Ça c'est de la bonne gestion municipale : taxer les Saint Christol de 50 à 80 euros d'impôts supplémentaires, ne rien faire et en être fier. Ça prépare l'avenir !!!

Première fleur et amnésie.

À propos de l'obtention de la première fleur, le délégué ne fait aucune allusion aux efforts de la municipalité précédente dans le domaine de l'environnement. Heureusement, le bulletin municipal, opportunément, nous rappelle la réalité des choses avec en illustration de l'article du délégué trois photos significatives : l'une sur la décoration florale de la mairie, l'autre sur les compositions florales de la fontaine de la place du Millénaire, la dernière sur l'aménagement du Parc du Rouret par le chantier d'insertion « Faire ». À ceci près que ces trois illustrations sont des réalisations de la précédente municipalité. Mieux même, pour ce qui est du chantier d'insertion, voulu et créé par la précédente municipalité, on peut regretter qu'il ait été stoppé en 2010 pour des raisons de restrictions budgétaires sans entraîner de réaction plus que de mesure de l'actuelle municipalité.

Ghislaine BINGLER et Grégory THOMAS, Conseillers Municipaux PS

Permanence : tous les samedis de 10h à 12h à côté de la police municipale



En seulement 3 ans, quelle dérive politique au sein de la municipalité ?

2008 : Beaucoup de promesses : une nouvelle façon de gérer la commune ! Plus de clarté ! Plus de démocratie ! On allait enfin voir des vrais démocrates à l'œuvre (on les a déjà vus à l'œuvre dans les pays de l'Est).

2011 : Peu de réunion des comités consultatifs (ces comités pourtant ouverts

la population), beaucoup (trop) d'idéologie, toujours mise en avant, à la place de l'intérêt général. Pour illustrer cela trois exemples significatifs :

Annnonce du versement de moins d'argent pour la seule école privée de la commune, montrant ainsi une volonté manifeste de mettre cette école dans l'embarras financier.

Organisation de soirée « inculturelle » avec pour thème : « Et si on empêchait les riches de s'instruire plus vite que les pauvres ». Tout un programme, quand on sait qu'un certain adjoint enseigne lui-même, cela laisse des frissons dans le dos. Les missions de cette soirée laissent rêver « introduire du politique dans le débat public » mais aussi « redonner l'espoir pour envisager et construire ensemble une alternative au capitalisme »

Distribution aux jeunes électeurs, d'un « fascicule » (livre ou ouvrage ne paraissant pas adaptés) d'un auteur, Stéphane Hessel dont le titre est évocateur : « Indignez-vous » (payé avec nos impôts). N'aurait-il pas mieux valu qu'on leur distribue un document traitant des droits et des devoirs des citoyens et surtout leur expliquant à quoi servent un Conseil Municipal, le Conseil Général, le Conseil Régional, les députés, etc. ?

Mais où est passé l'intérêt général des saint christolens dans ces divers exemples ? Une fois de plus, je suppose que c'est la faute au gouvernement.

Jean-Charles BENEZET

Conseiller Municipal « L'Avenir Autrement à St Christol »



GÉRER, C'EST FAIRE DES CHOIX DANS LA CLARTÉ, NOUS ASSUMONS LES NÔTRES

Depuis quelques semaines, une campagne orchestrée par une partie de la droite accuse la municipalité de vouloir réduire l'aide financière à l'école privée Saint Christophe avec soi-disant pour conséquence de graves problèmes de fonctionnement pour cette école.

Quelques précisions sont indispensables :

- La loi oblige les communes à financer les écoles privées sous contrat.
- Ce financement est calculé sous la forme d'un forfait par élève qui prend en compte les dépenses de fonctionnement relatives à l'externat des écoles publiques (exemple : entretien des locaux, fournitures scolaires, rémunération d'intervenants extérieurs, transports pour emmener les élèves aux différents sites pour les activités...).

Le total de ces dépenses divisé par le nombre d'élèves détermine le montant de la participation par élève (en 2008 : 572€51).

- Cette dotation globale est :

1. soit versée en numéraire
2. soit sous la forme de prestations (mise à disposition d'un intervenant sportif, prise en charge des frais de transport pour aller à la piscine...)
3. soit en combinant les deux formules.

Pour l'école Saint Christophe c'est semble-t-il le paiement en numéraire qui a été choisi par la directrice de l'école. Ce qui bien évidemment a pour conséquence que les élèves de Saint Christophe ne bénéficient plus de l'intervenant sportif municipal. La variation à la baisse de la participation municipale n'est envisageable que dans le cas où le nombre d'élèves Saint Christolens fréquentant l'école Saint Christophe serait en diminution. Est-ce le cas ?

La municipalité ne fait que respecter ses obligations légales.

Si l'ancienne municipalité avait fait le choix politique (électorale ?) d'aller au-delà de ses obligations légales pour l'enseignement privé, ce n'est pas le nôtre, et nous assumons.

A l'heure où l'enseignement public est mis à mal par les mesures du gouvernement SARKOZY, ce choix est en accord avec nos convictions.

Le groupe majoritaire « Clarté et Démocratie – la Gauche pour Saint Christol »



RETOUR SUR PROGRAMME

Nous sommes en période budgétaire, aussi il est utile de rappeler que dans notre programme nous constatons que « notre commune reçoit moins de subventions que les communes de taille équivalente, et que les taux d'imposition y sont supérieurs ». Notre action prioritaire aurait été de corriger cela, et non d'augmenter les impôts.

En appliquant notre programme, nous aurions déjà transféré le Centre Aéré au Rouret sans perdre 3 ans en réflexions inutiles, c'est d'une 3ème école dont nous aurions commencé la construction, et c'est un plan d'extension du réseau d'assainissement collectif qui aurait été lancé, mais nous n'aurions pas construit de nouveaux lotissements tant que les infrastructures n'auraient pas été adaptées.

Nous souhaitons mettre en place un Centre Social pour développer et coordonner les politiques sociales, ouvrir une Maison des Aînés et une Maison des Associations.

Enfin, nous aurions priorisé les embauches des secteurs municipaux déficitaires (police municipale et espaces verts), mais il est vrai que quand on fait peu, il faut communiquer beaucoup

Mais tout cela supposait, non un simple exercice du pouvoir, mais ambition et volonté politiques.

Trois ans sont passés et pour Saint-Christol, ce sont 3 ans de perdus.

Frank Monier Suzanne Coulet

AGIR ENSEMBLE

agireensemble30380.unblog.fr

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux nés

- Maël, Ange ALLEAUME 29 décembre 2010
- Cristiano, Philippe, Jean-Baptiste, André ZEMOULI 03 janvier 2011
- Eddy TOUREILLE 11 janvier 2011
- Maxime, Ricardo, Thibaut DE OLIVEIRA TAVARES 15 janvier 2011
- Gabriel, Claude, Michel, Jean-Paul SCHWINGROUBER 20 janvier 2011
- Amaury, Yvon, Max AJASSE 20 janvier 2011
- Yoni, Nathan ALLAVENA - VELAY 25 janvier 2011
- Mayssa BOKANOUD 10 février 2011
- Jordan JAUZIN 13 février 2011
- Noëlys, Annie, Hélène DOXIN 15 février 2011

DECES

Sincères condoléances aux familles et proches de :

- Ida VEY épouse BOUCHET 02 janvier 2011
- Janine, Colette CARRIEU épouse FOSSET 04 janvier 2011
- Amida, Jean BENKHELIFA 05 janvier 2011
- Arthur, Emile BOISSIERE 06 janvier 2011
- Odile, Anne, Pierrette CHARDENON épouse SOUCHE 10 janvier 2011
- Fernande, Marie FABRE veuve FABRE 25 janvier 2011
- Madeleine, Léonie PÉCOUT veuve NOGUES 28 janvier 2011
- Vincent LICARI 01 février 2011
- Robert, Emile BÉNÉZET 04 février 2011
- Roger, Mathieu DREYFUS 05 février 2011
- Marie, Marguerite, Simone AMBLARD veuve SABATIER 09 février 2011
- Micheline, Marcelle, Julienne, Berthe LETORT veuve BÉNÉZET 17 février 2011

MARS

- Du 08 au 26 mars 2011 : Exposition Encre et Lumière, médiathèque

Exposition de livres d'artistes et d'illustrations originales des éditions Encre et Lumière. Vernissage le mercredi 9 mars à partir de 18h. Rencontre avec Jean-Claude Bernard, créateur d'Encre et Lumière et maître typographe vendredi 11 mars à partir de 18h30.

Mercredi 16 mars après-midi, ateliers découvertes ouverts à tous, sans préinscription et gratuits : papier à la cuve, gravure taille douce, typographie. Médiathèque. Renseignement 04.66.60.69.03 Gratuit

- Mercredi 16 mars à partir de 10h : Heure du Conte pour les tout petits, par l'association Graine de Lire. Médiathèque. Renseignement 04.66.60.69.03 Gratuit

- Vendredi 18, samedi 19 mars et dimanche 20 mars : Pyramide du rire

A partir de 20h00 à la Maison Pour Tous.

- Samedi 19 mars : Commémoration du 19 mars 1962

- Samedi 19 mars au samedi 9 avril : Tournoi du Tennis ASCL de St Christol

Adulte homologué FFT. Limite d'inscription le 12 mars, limité en classement à zéro, avec plusieurs catégories: seniors, +35 ans, + 45ans et double mixte. Consolantes pour les NC. Matches sur les terrains de tennis des Pensions.

- Du Lundi 21 au mardi 29 mars : Prévention routière dans les écoles

Les policiers municipaux interviendront dans les trois écoles de la commune pour les épreuves théoriques et pratiques de prévention routière.

- Lundi 21 mars : Animation Carnaval

dans les restaurants scolaires. Carnaval à l'école élémentaire de Marignac

- Lundi 21 mars : Championnat départemental masculin - Section Volley-ball de l'ASCL à 21h00 St Christol / VAC Nîmes

- Du lundi 28 mars au vendredi 1er avril : Festival Itinérances à Saint Christol lez Alès, Maison Pour Tous.

- Lundi 28 mars : Championnat départemental masculin - Section Volley-ball de l'ASCL à 21h00 St Christol / St Hilaire

- Mardi 29 mars : Rencontre thé - littéraire avec Michel JEURY autour de son dernier livre « May le monde » à la Médiathèque à partir de 17 h. Renseignement 04.66.60.69.03 Gratuit

AVRIL

- Samedi 2 avril : Théâtre « Au bout du comptoir, la mer » - De Serge Valetti/Cie. T2A. A la Maison Pour Tous à 20h30. Renseignements 04 .66.60.69.02

- Dimanche 3 avril : Théâtre-Opéra. « L'Ours » D'après Tchekov/cie. Calune Opéra. A la Maison Pour Tous à 20h30. Renseignements 04 .66.60.69.02

- **Samedi 9 avril : Bal-Folk** - A la Maison Pour Tous, organisé par l'association STILTON/ST CHRISTOL

- **Lundi 11 avril : Championnat départemental masculin** - Section Volley-ball de l'ASCL à 21h00 St Christol / St Ambroix

- **Du mercredi 13 au jeudi 14 avril : Festival « A Pages Ouvertes »** A l'origine... Pour les enfants, à avec l'association Graine de Lire. Médiathèque et Maison Pour Tous. Renseignements 04.66.60.69.03

- **Vendredi 15 avril : Carnaval** à l'école maternelle de Marignac

- **Dimanche 17 avril : 4ème journée « gym en fête »** L'association A chacun sa Gym organise une journée portes ouvertes de 10h00 à 12h00 sur une séance de gym câline pour les enfants de 9 mois à 3 ans. Après-midi rando familiale de 2h00. Animations gratuites et ouvertes à tous. Infos : contact@achacunsagym.fr

- **Lundi 18 avril : Théâtre « Débrayage »** Par le Théâtre du Festin, avec le Cratère Théâtre, à la Maison Pour Tous. Renseignements 04 .66.60.69.02

- **Mercredi 20 avril : Heure du Conte pour les tout petits**, par l'association Graine de Lire. Médiathèque, 10h. Renseignement 04.66.60.69.03 Gratuit

- **Mercredi 20 avril : Spectacle de l'école Joliot-Curie** A la Maison Pour Tous.

- **Vendredi 22 avril : Tournoi Nocturne en 4x4 Mixte** Section Volley-ball de l'ASCL à 20h30 à St Christol

- **Mardi 26 avril au samedi 14 mai : Exposition de photographies animalières de Christophe Lopez Vernissage le mercredi 27 avril à partir de 18h00** à la médiathèque. Renseignements 04.66.60.69.03

- **Samedi 30 avril : Tournoi de l'ASSC** Tournoi annuel réservé aux catégories U9, U11, U13 et U15

- **Samedi 30 avril : Finales du championnat de France élite à juniors de l'association Savate St Christol** A partir de 20h30 à la Maison Pour Tous

MAI

- **Vendredi 1er mai : Tournoi de l'ASSC** Tournoi annuel réservé aux catégories U9, U11, U13 et U15

- **6 Mai : Découverte de la musique Baroque** A la médiathèque, à partir de 20h30. Gratuit. Renseignements : 04 66 60 69 03

- **Dimanche 8 mai : Commémoration 1945**

- **Dimanche 8 mai : Journée festive, Des gavelles au vin** - Avec la participation de la cave coopérative et le club Taurin Pyramid'Biou. Dans toute la commune de Saint Christol : 2 abrivados bandide, démonstration de vieux métiers, défilé de voitures anciennes, repas de midi à la cave coopérative.

- **Jeudi 12 mai : Marché aux fleurs** Par l'APEL.Saint Christophe de 9h à 18h30 à l'école Saint Christophe.

- **Vendredi 13 mai : Concert Jazz Manouche avec les Zatipyc's** 20h30, à la Médiathèque. Gratuit. Renseignements : 04 66 60 69 03

- **Mercredi 18 mai : L'heure du conte** Avec l'association Graine de Lire à la médiathèque à partir de 10h00. Gratuit. Renseignements : 04 66 60 69 03

- **Samedi 21 mai : Festival Métiss'Art** Dans le vieux village. Renseignements 04.66.60.69.03

- **Samedi 21 mai : l'ASSC fête ses 70 ans du club** 70 ans du club et 25 ans pour la section féminine. Apéritif offert à tous ses adhérents et amis du club. Clôture de cette journée festive par une soirée spéciale au CHRISNAT. Réservation auprès du responsable du club.

- **Du lundi 23 mai au samedi 4 juin : Exposition sur le surréalisme** - Proposée par les élèves du Lycée Jacques Prévert de Saint Christol lez Alès.

- **Mardi 24 mai : Spectacle de l'école Joliot-Curie** A la Maison Pour Tous.

- **Dimanche 29 mai : Tournoi 3x3 mixte sur herbe** Section Volley-ball de l'ASCL au stade des pensions à St Christol.

- **Lundi 30 mai : Sérénade du Grand Chœur Saint Christolen** A la Maison Pour Tous dès 21h. Entrée gratuite.

- **Mardi 31 mai : Spectacle de l'école Joliot-Curie** A la Maison Pour Tous.

- **Mardi 31 mai au 05 juin : FERIA D'ALES POUR L'ASSC, l' Association de Tennis de Table (ASCL) et le SCAC** Les associations tiendront leur bodega Boulevard Louis Blanc. Rendez-vous pour dégustation de sangria, paëlla, seiche, gardiane...

JUIN

- **Samedi 4 juin : Gala de danse** Ecole de danse Nathalie De Marans à la Maison Pour Tous

- **Du 6 au 11 juin : Exposition sur Amsterdam** avec le Lycée Prévert, à la Médiathèque. Vernissage le lundi 6 juin à partir de 18h30.

- **Mardi 7 juin : Spectacle de fin d'année** Ecole Maternelle du groupe scolaire Marignac, à la Maison Pour Tous.

- **Samedi 11 Juin : Gala de danse** Ecole de danse K'a danse de Séverine Pialat, à la Maison Pour Tous.

- **Du mardi 14 au samedi 25 juin : Exposition d'art urbain.** A la médiathèque.

- **Mercredi 15 juin : L'heure du conte** Avec l'association Graine de Lire à la médiathèque à partir de 10h00. Renseignements 04.66.60.69.03

- **Mercredi 15 juin : Ateliers d'écriture rap et scratch Musiques urbaines**, de 14h00 à 16h00 à la médiathèque. Gratuit. Renseignements : 04 66 60 69 03.

- **Vendredi 17 juin : concert de rap avec la 2G Familia, 21h.** Gratuit. Renseignements : 04 66 60 69 03 (médiathèque)

L'association Graine de Lire, la ville de Saint Christol lez Alès présentent

Spectacles
et animations
gratuits

auteurs
illustrateurs
expositions
spectacles
lectures

Pages ouvertes aux enfants

mercredi
13 avril

jeudi
14 avril 2011

Maison pour tous
Saint Christol lez Alès

04 66 60 69 03